

## COMMUNIQUÉ

### **L'AMAFI dénonce l'augmentation du taux de la TTF : tout est bon pour nuire à l'épargne en actions**

**Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2017, les députés ont voté cette nuit, en première lecture, une augmentation du taux de la taxe sur les transactions financières (TTF) de 0,2% à 0,3% qui conduit à prélever un demi-milliard d'euros en plus. Encore une très mauvaise nouvelle pour l'épargne en actions en France, déjà la plus taxée au monde.**

Cette augmentation de 50% de la taxe sur les acquisitions de titres français accroît un peu plus le poids de la fiscalité pesant sur l'épargne en actions. Et cela alors que celle-ci est déjà surtaxée en France comme le souligne le dernier [Baromètre AMAFI sur la fiscalité de l'épargne et le financement des entreprises](#), qui pointe l'exception française, mauvaise élève de l'Europe en matière de fiscalité du capital.

Un constat d'autant plus accablant que l'épargne en actions est la plus utile au financement de l'investissement productif des entreprises, et donc à la croissance et à la création d'emplois.

Cette mesure constitue en outre, dans le contexte du Brexit et de la mobilisation des pouvoirs publics pour attirer des activités de marché et des talents dans l'Hexagone, un signal d'autant plus négatif qu'il est renforcé par la décision également prise de taxer les transactions intra-journalières.

**Contact presse :**  
Philippe Bouyoux  
Tél : 01 53 83 00 84

*L'AMAFI, Association française des marchés financiers, est l'association professionnelle qui représente aux niveaux national, européen et international, les acteurs des marchés financiers établis en France. Elle regroupe 140 adhérents, majoritairement des intermédiaires financiers, banques, infrastructures de marché et de post-marché, mais aussi des cabinets d'avocats et de conseil, qui partagent le souci commun du fonctionnement efficace des marchés financiers, au service du financement de l'économie et de l'allocation de l'épargne.*